

## LES ARMEES DE TRAIT DANS LES BATAILLE RANGÉE LES ARMÉES BOURGUIGNONNES AU DÉBUT DU 15E SIÈCLE

Beaucoup d'archers connaissent l'utilisation de l'arc dans la défense des villes puis, suivant le nombre de feux (famille), à la défense de la région.

A l'origine les hommes de traits n'ont pas réellement de participation importante dans les guerres laissant celle-ci aux chevaliers carapaçonnés.

Puis, les chefs de guerre prennent conscience que ces armes de traits peuvent être constituées en « Compagnie du trait, d'archers ou d'arbalétriers ».

Dans un article paru en 1950, l'historien J.-F. Verbruggen a analysé un document et un plan de bataille dressé « *en l'ost de monseigneur devant Versailles* » le 17.09.1417 alors que Jean sans Peur, campant devant Paris, espérait attirer le connétable d'Armagnac hors de la ville pour lui livrer bataille en rase campagne.

Ce document qui résume les préoccupations tactiques du duc de Bourgogne n'est pas la seule source sur la tactique des armées bourguignonnes au début du 15e siècle. Monstrelet a fait un récit de la bataille d'Othée (23.09.1408) dans la lettre adressée deux jours après les faits par Jean sans Peur à son frère Antoine, duc de Brabant. Il insère, dans sa chronique des textes rapportant l'ordre de bataille adopté par les Anglo-bourguignons lors de la bataille de Cravant (31.07.1423).

Il est fort éclairant de comparer les principes tactiques du début du 15e siècle avec ceux que Jean de Bueil vers 1465. Il est possible, de déterminer ce qui dans cette tactique est propre aux chefs de guerre français et bourguignons.

En septembre 1408, le duc de Bourgogne garde les circonstances de la défaite où il a été capturé. Il écrit : « *[Le comte de Hainaut] et moy, ensemble nos gens, meismes pié à terre sur une place un peu avantageuse, cuidans que là [les Liégeois] nous deussent venir combattre* ». La défensive se combine en effet avec le combat à pied et le choix d'une légère élévation de terrain, ce que les textes désignent comme une « place avantageuse ». En ce début du 15e siècle, cette tactique n'a rien de novateur : depuis 1356, date de la bataille de Poitiers, les Français, ont adopté l'usage pour les hommes d'armes de combattre démontés.

A Othée, Jean sans Peur utilise cette tactique et par la suite, le duc et les capitaines bourguignons ne cesseront d'y avoir recours. Le septième article du plan de bataille élaboré par Jean sans Peur en septembre 1417 précise : « *[...] se lesdiz ennemis nous venoient courir sus pour combatre, toute l'avangarde se mectra à pié, en place la plus avantageuse que l'en pourra* ».

On trouve les mêmes dispositions de combat dans l'ordonnance rédigée avant la bataille de Cravant : « *quant on viendrait au lieu où on se deveroit combatre, que incontinent qu'il sera dit et publié, que chascun descende à pied* ».

De 1408 à 1431, les capitaines du duc de Bourgogne, constatent que ce mode de combat ne semble pas correspondre aux l'hommes d'armes. Par deux fois, ils s'expriment ainsi : « *Si vouloient les hommes d'armes de Bourgogne demeurer à cheval, mais les Picars et Anglois ne le vouloient point souffrir. Et enfin, d'un commun accord, fut ordonné que tout homme, de quelque estât qu'il fust, descenderoit à pied, et qui aultrement le feroit, il seroit mis à mort* ».

Le gros de l'armée est divisé en plusieurs articulations. Lorsque Jean sans Peur écrit : « *[Nous] meismes toutes nos gens en une bataille pour mieux soustenir le fais et la charge que lesdits Liégeois estoient taillez de nous donner, et ordonnasmes deux ailes de gens d'armes et de trait* ».

C'est la formation la plus simple, qui va souvent de pair avec des effectifs réduits : une « bataille » (corps principal formé d'hommes d'armes) encadrée par deux « ailes » formées en majorité **d'archers et d'arbalétriers**. On retrouve le même schéma à Saint-Rémy-du-Plain. A Bulgnéville, un corps d'**archers** est placé, en outre, en avant de la bataille.

Dans le cas prévu par le plan de septembre 1417, le commandement de l'avant-garde est au maréchal de Bourgogne : « *Cette division de l'armée en trois corps distincts permet soit un déploiement, soit une formation en profondeur* » : « *Item, que si ladicte place est estroicte, l'avangarde avecques les gens de **trait** se maintiendra comme dessus est dit, et la bataille se tiendra derrière d'environ L ou LX pas, et ce pour cause de l'estroit* ».

L'arrière-garde est alors composée de 400 hommes d'armes à cheval avec leurs valets et 300 hommes de **trait**. Leur mission consiste à parer toute tentative ennemie « pour ferir au doz darriere » de l'armée bourguignonne.

Cette mesure est peut-être le fruit de l'expérience de la bataille d'Othée au cours de laquelle les Liégeois avaient protégé leurs flancs et arrière par une barricade de chariots faisant un obstacle difficile à franchir pour les bourguignons chargés de les prendre à revers. En juillet 1431, à Bulgnéville, le maréchal de Bourgogne, se cantonnant dans une stricte défensive, protégera lui aussi l'arrière de sa ligne de bataille par une barricade de chariots et de charrettes : « *Et furent les chevaux, avec les chars et charrettes, mis en très bon arroy derrière la bataille, adfin que de leurdiz ennemis ne peussent estre rompus ou envays par derrière* ».

Monstrelet a donné une relation précise de ce fait d'armes révélateur des procédés tactiques de Jean sans Peur. Au début octobre 1411, Paris, qui tient le parti bourguignon, est enserré dans un réseau de places fortes tenues par les troupes du parti d'Orléans. Le duc de Bourgogne qui a rassemblé une armée autour de Péronne veut dégager la capitale se rend à Beauvais, et Pontoise où il campe le 16 octobre. Le 22, de nuit, il franchit la Seine à Meulan. Ses effectifs, tels qu'ils ressortent des comptes du trésorier des guerres Jean de Pressy, s'élèvent à 4 750 hommes d'armes, 2111 **archers** et **arbalétriers**.

C'est avec cette armée imposante, que le duc va tenter de chasser les Armagnacs de Saint-Cloud. Le 9 novembre, en pleine nuit, il et vient prendre position à une demi-lieue de Saint-Cloud. A huit heures du matin, il prend ses dispositions de combat : « [...] *Et eulx là venus et arrivez sans ce que leurs adversaires en feussent advertis, ledit duc envoya le mareschal de Bourgongne, messire Gautier de Rupes, messire Gui de la Tremoille et le Veau de Bar, à tout huit cents hommes d'armes et trois cens **archers**, tout oultre sur la riviere de Seine, devant Saint Denis, pour empescher leurs adversaires qu'ilz ne passassent par ung neuf pont qu'ilz avoient fait sur ladicte riviere. Lesquelz seigneurs dessusdiz en firent grandement leur devoir. Si rompirent une partie du pont et si bien le gardèrent que iceulx leurs adversaires ne porent passer* ».

Puis, le duc range en bataille le corps chargé de donner l'assaut à la position ennemie : « *Et après, ledit duc estant en la montaigne en bataille, où il a trois chemins, mist en l'un le seneschal de Haynnau, messire Jehan de Guistelle, le seigneur de Brimeul, Jehan Phelippe et Jehan Potier, capitaines anglois, et avoient tous ensemble quatre cens chevaliers et escuiers et autant d'**archers**.*

L'affaire du pont de Saint-Cloud est la traduction de la prudence tactique de Jean sans Peur et illustre les possibilités offertes à des armées dont les effectifs sont relativement importants : Jean sans Peur [...] conserve autour de lui un effectif comptant environ 2 750 hommes d'armes et 600 **archers** et arbalétriers,

Les exemples de batailles rangées du début du 15e siècle impliquant tout ou partie des armées bourguignonnes montrent une utilisation efficace des gens de **trait**, **archers** et **arbalétriers**. En général, comme on l'a vu, les gens de **trait** sont divisés en deux « ailes » placées à gauche et à droite de la « bataille » formée d'hommes d'armes démontés : c'est le cas à Othée, Saint-Rémy-du-Plain et Bulgnéville. Le plan de 1417 précise que l'ensemble des **archers** et **arbalétriers** de l'armée, excepté 300 qui rejoignent l'arrière-garde, « se mectront soubz deux petis etandars en deux helles » placées devant l'avant-garde qui combat à pied. Ces deux « ailes » et « étendards » devront être placés sous les ordres de « deux notables et vaillans gentizhommes ».

Les capitaines bourguignons ont, semble-t-il, parfaitement assimilé la tactique dans le domaine de l'utilisation des gens de **trait**. Jean sans Peur lui-même a manifesté un intérêt particulier pour ce type de combattants, et durant tout son principat, la proportion des archers et **arbalétriers** dans ses armées ne cesse de croître :

- 1405 - 27,3%
- 1408 - 29,7%
- 1411 - 30%
- 1414 - 36%
- 1417 - 41% soit 4 300 **archers**.

Il est fort probable que ce soudain gonflement des effectifs est un reflet de l'enseignement tiré par Jean sans Peur de la bataille d'Azincourt, livrée deux ans plus tôt, et au cours de laquelle le rôle des **archers** anglais a été décisif. Si le duc de Bourgogne réunit un nombre toujours croissant de gens de **trait**, ses préoccupations sont non seulement d'ordre quantitatif, mais aussi qualitatif. C'est ainsi qu'il prend à ses gages des Ecossais et des Anglais, dont il apprécie les compagnies d'**archers** de bonne qualité.

Au début du mois de septembre 1408, deux semaines avant la bataille d'Othée, le duc adresse une lettre à son bailli de Bruges pour réclamer 500 écus d'or qu'il veut faire verser en prêt à Alexandre Stewart, comte de Mar, et aux gens de guerre écossais de sa compagnie ; or Jean sans Peur précise à son bailli qu'il tient à prendre ces combattants à son service pour le « voyage de Liège » car le comte de Mar a « en sa compagnie certaine quantité de très bonnes gens de guerre et en especial de gens de **trait** ».

Dans cette bataille de Saint-Rémy, trois faits semblent déterminants : l'importance du service de renseignement, la rapidité de mise en place de l'ordre de combat, et l'efficacité des gens de **trait**.

Valeran de Luxembourg, tout comme Jean sans Peur, savait à l'évidence utiliser ses hommes de **trait**. C'est là l'une des caractéristiques majeures de la tactique des capitaines bourguignons contrairement aux armées royales françaises. L'exemple de la bataille d'Azincourt est en cela significatif. Le plan dressé en octobre 1415 avant la rencontre ne manquait pourtant pas de spécifier la place que tiendraient les **archers** et arbalétriers français dans l'ordre de bataille.

Cette mesure préconisée par le maréchal Boucicaut (un proche de Jean sans Peur) ne restera qu'à l'état de projet.

Ainsi les Bourguignons inauguraient une tactique combinant le feu de l'artillerie à poudre et le tir d'une concentration d'**archers** et d'**arbalétriers**. C'était l'aboutissement d'une évolution.

Au terme de cette étude, En finalité ; on rappellera un élément important ; bien qu'hérité des usages anglais, est l'utilisation efficace de grandes unités d'**archers** et d'**arbalétriers** destinées à stopper une attaque de cavalerie ou à « rompre » une formation adverse.

Bertrand SCHNERB, Paris.

ANNALES DE BOURGOGNE Tome LXI — ANNÉE 1989 revue historique trimestrielle publiée sous le patronage de l'Université de Dijon et de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon.